

Nous devons nous assurer que le pays fait tout ce qu'il peut matériellement pour appuyer nos troupes et sauvegarder les vies des membres de nos forces armées, abstraction faite du coût en argent. Telle est, j'en suis sûr, la politique bien arrêtée du Gouvernement, et elle représente la volonté du Parlement. Les questions de finances ne doivent venir qu'après les autres considérations lorsqu'il s'agit de gagner la guerre. Je voudrais pouvoir dire la même chose de la politique du Gouvernement touchant la période d'après-guerre; et tout ce qui est matériellement possible et opportun devrait être financièrement possible. Sans une politique de ce genre, on ne saura trouver de l'emploi pour tous ni utiliser pleinement nos ressources en vue d'améliorer notre mode d'existence.

Je crains, toutefois, et le présent budget accroît mes appréhensions, que le Gouvernement ne désire retourner au plus tôt aux restrictions qu'imposent la finance et l'industrie orthodoxes. A mon avis, il y a danger que l'argent reprenne sa place d'honneur comme critère essentiel de l'action, et que les besoins humains, qui nous ont guidés au cours de la guerre, perdent leur signification. Dans ce cas, nos militaires auront combattu pour un ordre démocratique où la justice sociale et économique feront encore défaut. N'oublions pas que les politiques pour une période de guerre et les politiques pour la période de restauration qui suit cette guerre doivent être indivisibles. Je reviendrai sur la question de la restauration avant de terminer, mais je désire examiner le budget dans ses rapports avec la présente année financière et ses effets sur notre effort de guerre.

Le ministre a, et avec raison, souligné le sort des personnes faiblement rémunérées, qui, à mon avis, ont porté, et continuent de porter une trop grande part du fardeau de la guerre. Avant de formuler une proposition quelconque, je voudrais m'élever contre les remarques du ministre touchant les impôts qu'on acquitte en d'autres pays. Même si sa comparaison était juste, le Canada serait-il justifiable de suivre l'exemple des autres pays qui obligerait les pauvres à verser des impôts excessifs? Le ministre a fait remarquer qu'en Nouvelle-Zélande les impôts sont plus onéreux pour les personnes à faibles revenus que ne le sont les nôtres pour cette catégorie de gens, mais il n'a pas dit que les impôts de la Nouvelle-Zélande comprennent le prélèvement de 5 p. 100 pour la sécurité sociale.

L'hon. M. ILSLEY: Je l'ai mentionné.

M. COLDWELL: J'ai lu l'exposé budgétaire très attentivement. Ce détail m'a sans doute échappé.

L'hon. M. ILSLEY: J'ai dit que l'impôt comprend la sécurité nationale et les impôts de la sécurité sociale.

M. COLDWELL: Toutefois, l'impression est celle que j'ai exprimée et qu'ont exprimée souvent les collègues du ministre. Demain nous souhaiterons la bienvenue au premier ministre de la Nouvelle-Zélande. Autour du premier ministre se trouvent ceux qui, l'été dernier, au cours des élections ontariennes, ont fait circuler une brochure dans laquelle ils déclaraient que les politiques du gouvernement néo-zélandais étaient pires que celles de l'Allemagne nazie. Mais demain le porte-parole du Gouvernement et l'opposition officielle souhaiteront ici la bienvenue au premier ministre de la Nouvelle-Zélande. J'affirme que les critiques adressées souvent à l'endroit d'autres pays ne tiennent pas compte de certaines choses.

Par exemple, les impôts en vigueur en Nouvelle-Zélande soulagent la population de certaines obligations très lourdes. Ses besoins au chapitre de l'assurance-vie, de l'assurance-santé, des frais médicaux, des soins médicaux, de l'hospitalisation et le reste ne sont pas les mêmes que les nôtres. On répond là-bas à ces besoins au moyen des prélèvements d'impôts. Si nous tenons à juger ce qui se fait ailleurs, pesons bien tous les facteurs et tenons compte de ce que la population reçoit en retour des impôts qu'elle acquitte. Si on établit la comparaison, on constate que le Canada occupe une des toutes dernières places parmi les pays ayant un programme de sécurité sociale.

Je passe maintenant à la proposition du ministre relative à l'abandon de l'épargne obligatoire. Je tiens à lui dire combien je suis heureux que notre situation financière lui ait permis d'abaisser les impôts qu'on prélève sur les petits contribuables. C'est là, naturellement, l'effet immédiat qu'aura cette proposition, et je suis heureux qu'on ait pu songer à cette réduction sans nuire à notre effort de guerre. Toutefois la mesure que propose le Gouvernement équivaut en réalité au geste de celui qui enlève la rose, mais laisse l'épine. S'il est nécessaire de prélever de l'argent chez la classe à faibles revenus, pourquoi ne le ferait-on pas sous forme d'épargnes obligatoires remboursables, plutôt que sous forme d'impôts purs et simples? Nous proposons donc que toutes les sommes qu'auront à acquitter les gens à faibles revenus en vertu des nouveaux taux soient considérées comme de l'épargne qui leur sera remboursée, avec intérêt, à la fin de la guerre. L'impôt pur et simple pourrait être appliqué aux revenus plus élevés et, dans ce cas, le taux de l'épargne remboursable diminuerait progressivement.